

Vers un accord de durabilité pour les vins biologiques et HVE dès la vendange 2025

Face aux défis du changement climatique, de la baisse des ventes et des attentes changeantes des consommateurs, la filière vin se mobilise pour un avenir plus durable. Vignerons Coopérateurs de France (VCF) propose un accord de durabilité visant à soutenir les producteurs engagés dans des pratiques respectueuses de l'environnement.

Cet accord, soumis à la Commission Européenne le 21 mars 2025, vise à aider les régions viticoles qui sont particulièrement touchées par la crise actuelle. Entre arrachage, crise climatique, baisse de la consommation et instabilité des marchés export, la filière peine à trouver un équilibre financier.

L'accord doit permettre de déroger au droit de la concurrence en fixant collectivement des prix d'orientation pour les vins biologiques et HVE. L'objectif est de garantir aux producteurs une rémunération correcte, supérieure à leurs coûts de production et les incitant par là-même à poursuivre dans leurs pratiques respectueuses de l'environnement.

Les Vignerons Coopérateurs se sont engagés dans la construction de cet accord avec les autorités européennes pour accompagner les producteurs et les aider à maintenir leurs efforts pour une viticulture durable. La mise en œuvre de cet accord est prévue pour la vendange 2025, sous réserve d'une réponse positive de la Commission, attendue en juillet 2025.

Joël Boueilh, président des Vignerons Coopérateurs, déclare : « *L'Europe nous a fourni un outil innovant avec le règlement sur les accords de durabilité. A nous de saisir cette opportunité, notamment dans une période aussi difficile qu'aujourd'hui, pour soutenir nos producteurs dans leurs pratiques durables.* »



Contact presse

Sarah PORCHER (VCF)

06 18 64 40 03 /

Sporcher@lacoopagri.coop

Sabri DERRADJI (LCA)

06 61 85 90 77 /

SDerradji@lacoopagri.coop

La Coopération Agricole Vignerons Coopérateurs en bref

Président : Joël Boueilh

Directrice : Anne Haller

La Coopération Agricole Vignerons Coopérateurs en chiffres

48 %

du vin produit en France
hors Cognac

5,2

milliards d'euros de chiffre
d'affaires global (hors unions
de commercialisation)

570

Caves coopératives

58%

des viticulteurs adhèrent à
une cave coopérative

Plus de **17000**

salariés

302

Caves coopératives
produisant du bio